Journal communal

Décembre 2002

numéro 3

SPECIAL SALLE POLYVALENTE

Le mot du maire

L'année qui s'achève a vu se réaliser un des projets, le plus important, dans notre commune: « La salle polyvalente » projet qui avait été mis en chantier lors de la précédente mandature.

L'année 2002 a été aussi une année importante pour la communauté de communes du Nord Maubeuge puisqu'elle a vu la création de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) et de ce fait une nouvelle compétence a été prise récemment « la voirie intercommunautaire » ce qui permettra a la CCNM de prendre en charge la bande de roulement de nos chemins vicinaux tout en respectant certains critères.

Le budget communal s'équilibre en section de fonctionnement à 451 769 euros et à 529 152 euros en section d'investissement, cela devrait nous permettre non seulement d'assurer le fonctionnement de la commune mais aussi de continuer à l'équiper et à l'embellir .

Ceci m'amène à demander instamment à tous et plus particulièrement aux plus jeunes de nos concitoyens d'être moins violents et plus respectueux des plantations, des bâtiments publics et du bien d'autrui. J'en appelle au sens civique et à la responsabilité de chacun pour faire en sorte que notre village reste calme et apprécié de l'ensemble de la population. Je compte sur la bonne volonté et la citoyenneté de tous.

En cette fin d'année je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui souffrent de la maladie , de la solitude et du chômage.

A toutes et à tous, je vous adresse en mon nom et celui de l'ensemble du Conseil Municipal nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année.

Raphaël Magnan

Naissances:

CHOMBART Marine né le 27 juillet 2002 à Le Cateau .
HOSTAUX Léa né le 7 novembre 2002 à Maubeuge
JOFFROY Gabin né le 12 novembre 2002 à Maubeuge

Mariages:

BEAUVOIS Angélique et LEVAUX Jean Marc mariés le 21 septembre 2002

Décés:

VANDENHENDE Simon, décédé le 07 janvier 2002 à maubeuge
LEFEVRE Philippe, décédé le 19 février 2002 à Villers Sire Nicole
CAT Fernand, décédé le 10 juillet à Maubeuge
MOLLE épouse CAT Rolande, décédée le 15 juillet 2002 à Jeumont
LEMETTRE Bernard, décédé le 18 Juillet à Maubeuge
BROGNET Veuve CAUCHIES Odile, décédée le 03 septembre à Villers
BLAS Veuve BELLE, Eugénie décédée le 21 septembre à Valenciennes
TROUILLEZ Veuve JUSTE Raymonde, décédée le 17 octobre 2002 à Maubeuge
SIMON Jérôme, décédé le 22 novembre 2002 à Maubeuge

Bienvenue aux nouveaux Villersois

Mr et Mme HOSTAUX rue de Bettignies
Mr et Mme VOITURON Yvon rue du Caillou
Mr et Mme HERVEAUX Samuel rue d'Audignies
Mr et Mme TONNOIR Geoffrey rue Neuve
Mr et Mme HOMERIN Roland rue de Roblins
Mme DHOUAILLY Ondina rue du Château (gérante du « Galia »)
Mr GILLOTIN Pascal rue A. Mathieu
Mr MADDALENO Michael et Mme PHALEMPIN Anais rue des Roblins
Mr et Mme DIVRY (gérants du café « le Chalet »)

Le Conseil Municipal,

Vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une Bonne Année 2003.
Nous espérons qu'elle vous apporte joie, bonheur, travail et santé.
Tout au long de cette année 2003, nous allons travailler pour vous apporter le bien être et nous restons à votre entière disposition .

Vous pouvez nous joindre :

• MAGNAN Raphael (Maire)	20, rue des Robblins	03 27 67 91 40
• CRAPEZ Pierre (1er Adjoint)	Chemin du Castiau	03 27 67 93 38
• JEUNIAUX Michel (2ème Adjoint)	Rue du Moulin Lambert	03 27 67 95 82
• GILSON Liliane (3ème Adjoint)	9, Rue du Caillou	03 27 67 97 76
• MOLLE Christian (4ème Adjoint)	12, rue d'Havay	03 27 67 93 63
• ALIBERT André	Maubeuge	
• BEAUVOIS James	35, bis rue des Roblins	06 77 84 86 68
• DUTOICT Claudine	19, bis rue du Caillou	03 27 67 91 85
• GERARD Fabien	25, rue du Faubourg	03 27 39 54 14
• JEUNIAUX Florence	9, rue des Rodoux	03 27 67 92 38
• JEUNIAUX Gertrude	10, rue des Caches	03 27 67 92 45
• JEUNIAUX Sandrine	16, rue de la Forge	03 27 67 97 96
• JEUNIAUX Thierry	8, rue de Maubeuge	06 85 21 02 92
• POURBAIX Hervé	25, rue de Maubeuge	06 77 10 37 03
• URBAIN Jean-Jacques	21, rue des Robblins	03 27 67 97 11

Bonne Année 2003

Numéros de téléphone à conserver:

URGENCES

- Incendie (pompiers)……. 18
- Urgences médicales (SAMU)……. 15
- Police Secours…….. 17
- SOS Mains …….. 03 20 95 75 00
- Centre Anti poison……. 0 825 81 28 22
- Centre Hospitalier de Maubeuge…… 03 27 69 43 43
- Enfance Maltraitée……. 119
- SIDA info service ……. 0 800 840 800(gratuit d'un poste fixe)
- Drogue, Alcool, Tabac…….. 113
- Hépatites info service……. 0 800 845 800
- Sclérose en plaques……. 0 800 803 295(gratuit d'un poste fixe)
- Don du sang (Lille)……. 0 820 802 222
- Ecoute cancer …… 0 810 810 821(gratuit d'un poste fixe)
- Accueil sans abri……. 115
- Alcooliques anonymes Roubaix ……. 03 20 73 54 64
- Suicide écoute Paris…… 01 45 30 40 00
- SOS Amitiés Lille……03 20 55 77 77
- Secours Catholique Maubeuge ……03 27 63 11 13
- SOS Enfants …….. 01 45 83 75 56
- Croix Rouge Maubeuge…….. 03 27 65 30 00

ADMINISTRATIONS

- Gendarmerie Feignies ……... 03 27 68 22 00
- Info emploi……. 0 825 347 347
- Cotorep Lille ……. 03 20 12 55 04
- Assedic …….. 0 811 01 01 02
- Apec Lille ……. 03 20 12 82 22
- Sécurité Sociale Maubeuge …… 0 825 825 370
- Serveur vocal remboursement …….. 0 820 900 900
- CCAS …….. 03 27 69 28 28
- Allocations familiales Maubeuge…… 03 27 69 61 00
- Trésorerie Maubeuge Banlieue …….. 03 27 65 53 28
- Hôtel des impôts Maubeuge ……. 03 27 53 84 00

ASSOCIATIONS

- Resto du cœur Maubeuge…….. 03 27 66 18 11
- Enfance Maltraitée Maubeuge…… 03 27 39 33 33
- Ecoute jeunes (Bailleul) ……. 03 28 29 12 12
- Les petits frères des pauvres …….. 03 28 49 12 52
- Emmaus (Glageon)……. 03 27 57 02 00
- ATD Quart Monde ……03 20 57 69 75
- Aide Familiale à Domicile Maubeuge.. 03 27 58 21 27

PERTES

- Carte Bleue perdue ……0 892 705 705
- AMEX (américan express)……. 01 47 77 72 00

Le Gaz naturel en toute sécurité

Vous êtes un utilisateur du gaz naturel. Pour vous garantir un service de qualité, Gaz de France met en œuvre toutes ses compétences et les moyens techniques nécessaires. Toutefois, 97% des accidents attribués au gaz naturel se situent **après le compteur**, chez le client. Or tout accident situé après le compteur relève de votre installation intérieure, donc de votre responsabilité.
Locataire, propriétaire, c'est à **vous** de prendre le relais pour tout ce qui concerne la ventilation des pièces, le bon fonctionnement des appareils, l'évacuation des produits de combustion, la tuyauterie fixe et le raccordement des appareils de cuisson. C'est à vous qu'il revient de bien les utiliser et de les entretenir régulièrement.
Comme pour toutes les énergies, l'utilisation du gaz requiert **certaines précautions.** Voici quelques règles simples pour un usage économique et en toute sécurité.

L'entretien de la ventilation

Une insuffisance d'air ou une mauvaise évacuation des gaz brûlés entraîne la formation d'un gaz inodore et toxique : le monoxyde de carbone. Il peut être dangereux même à faible dose et provoquer des maux de tête, des nausées, des vertiges, voire des pertes de connaissance. Pour éviter ce risque, deux règles importantes sont à respecter :

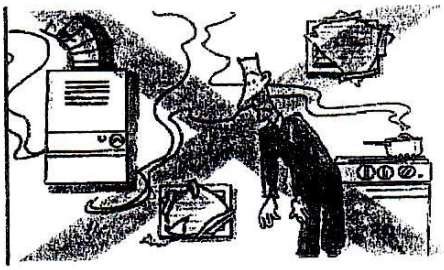

✓ L'entretien des aérations

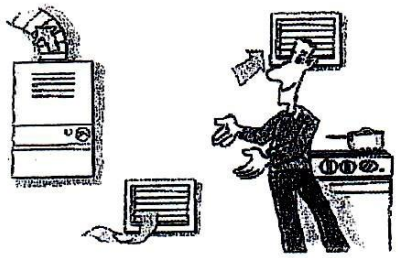

L'intérieur de votre logement a besoin d'air saim. Les aérations sont indispensables. Elles permettent une bonne combustion du gaz naturel et vous évitent aussi les mauvaises odeurs, les vapeurs de cuisson, les moisissures et les papiers peints qui se décollent.
Ce sont les grilles et les bouches d'aération qui assurent cette entrée d'air. Les gaz brûlés doivent sortir vers l'extérieur par d'autres grilles et bouches. Les **entrées et les sorties d'air** (dans la cuisine ou dans les pièces principales) doivent rester **dégagées.**

✓ L'entretien des conduits

Pour les chauffe-bains, radiateurs et chaudières, **les conduits doivent être vérifiés tous les ans** : Avec le temps, votre conduit de cheminée risque de s'obstruer. Privés de sortie, les gaz brûlés refoulent alors à l'intérieur de votre logement. La vérification annuelle des conduits permet de prévenir ce risque. L'entreprise qui la réalise vous remettra, à votre demande, un certificat de ramonage, document que la plupart des sociétés d'assurances réclament en cas de sinistre.

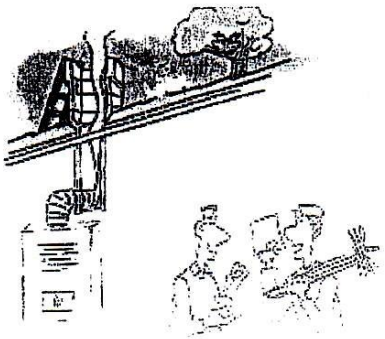

Vie administrative

Heures d'ouvertures du secrétariat
les services administratifs de la Mairie sont ouverts
du Lundi au Vendredi
de 10 Heures à 12 heures
et
de 15 heures à 18 heures

Nous vous rappelons que le Maire et ses adjoints restent à votre disposition.

Retraite Complémentaire

⇒ Mairie de Maubeuge Salle Jean Jaurès (Entrée Principale) face au tribunal le Mardi de 9 heures
à 12 heures Le Jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures.

Permanence de la CRAM

⇒ Une **permanence de la CRAM** se tient dans nos locaux tous les 2ème mercredi du mois de 8 heures 30 à 12 heures dans la salle d'honneur. II est nécessaire de prendre rendez-vous au 06 08 97 89 10

⇒ Pour faciliter le **Passage à la retraite**, la Caisse Régionale d'assurance maladie vous informe et vous conseille. Leurs conseillers vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources. Vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite (mairie de Villers) sur rendez-vous : Contactez m Noëlle RUP tél: 06 78 00 57 99.

⇒ A Maubeuge du Lundi au Vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures Boulevard de l'Europe Immeuble Europe 4ème Etage

Permanence UNC

Mairie de Villers Sire Nicole le ler mardi du mois de 18 heures à 19 heures sauf juillet et août

Permanence de l'assistante sociale

Une permanence de l'assistante sociale a été rétablie dans notre commune .
Melle COCHETEUX .

Consultation des nourrissons (P.M.I)

Tous les 3ème Jeudis du mois à partir de 13 heures 30 dans l'ancien logement de fonction de l'École, rue des caches.

Pièces d'identité

Carte Nationale d'identité

Vous munir de :

- Un extrait d'Acte de naissance avec filiation complète. Il s'obtient
  - à la Mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France.
  - Au ministère des Affaires étrangères Sous direction de l'Etat Civil
    11 rue dela maison Blanche BP 1056 44941 NANTES cedex 09.

- L'ancienne Carte

- Deux Photos d'Identité (les noirs et blancs suffisent)

- Dans le cas d'une perte ou d'un vol, le récépissé de Déclaration délivré par la gendarmerie.

- Deux justificatifs de domicile récents et différents ex: Quittance EDF, quittance SIDEN, TELECOM ou loyer

Le demandeur, même mineur, doit être présent lors de l'établissement du dossier, pour la prise des empreintes digitales. Lorsque la demande est faite pour un mineur, le père ou la mère (muni du livret de famille) devra **obligatoirement** être présent pour la signature. Si un divorce est intervenu, c'est le parent investi du droit de garde, muni du jugement de divorce, qui doit effectuer cette formalité.

Passeport

Vous munir de:

- Votre Carte Nationale d'Identité
- Un timbre Fiscal à 60 Euros pour les adultes 30 euros pour les mineurs
- Deux Photos
- Quittances EDF + SIDEN

Sita (ex: Nétrel)

Le rapport d'activité du centre d'enfouissement technique 2001 est arrivé en mairie le 7 décembre 2002. Toute personne désirant s'informer sur ces activités peut venir le consulter en mairie pendant les heures d'ouverture.

Un autre courrier nous indique que les habitants de Villers ne pourront plus y envoyer leurs déchets. Bennes , remorques… etc…
Ci contre copie de ce courrier :

SITA

MAIRIE VILLERS SIRE NICOLE
18 DEC. 2002
ARRIVÉE

A l'attention de Mr Raphaël MAGNAN
Maire de Villers Sire NICOLE
4 rue du 11 Novembre 1918
59600 VILLERS SIRE NICOLE

SITA Nord
Agence Traitement
508, Rue Guynemer - B.P. 46
59501 Douai Cedex - France
Tél. 03 27 958 958
Fax 03 27 88 89 70

N/REF : BM/IP6834-02

DOUAI, le 13 décembre 2002

Objet : Centre de Stockage de Déchets de Villers Sire Nicole
Traitement des déchets

Monsieur le Maire,

L'acceptation des déchets des habitants particuliers de votre commune que nous recevions jusqu'à présent, n'est plus conforme aux récentes dispositions réglementaires : procédure d'acceptation, contrôles, protocoles sécurité, etc...

Nous ne pourrons donc plus recevoir ces déchets à partir du 01/01/2003.

Il conviendrait d'orienter désormais les personnes concernées vers la déchetterie de Maubeuge.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Responsable des CSD

Bernard MORTIER

Environnement

Collecte des Ferrailles le ler Lundi du mois
Collecte des papiers le 3ème mardi du mois par le Relais Cambrésis

ATTENTION! ! ! Le relais ne ramasse pas le CARTON ni les ENVELOPPES
- Collecte du verre: des cuboverres sont à votre disposition
- sur la place
- avenue du Stade
- rue du faubourg face à !'étang

Nous vous demandons de ne pas déposer de vidanges à côté de ces cuboverres. En cas de saturation de ces cuboverres, le signaler en Mairie qui fera le nécessaire.

-Accès aux déchetteries de Maubeuge et Jeumont
Vous pouvez accéder gratuitement aux déchetteries de Maubeuge et Jeumont. Il vous suffit de vous présenter au SIBS, (rue du Gazomètre à Maubeuge) qui vous délivrera un badge. Veuillez vous munir de votre carte grise et d'un justificatif de domicile (factures EDF, SIDEN ....)

DAMETA

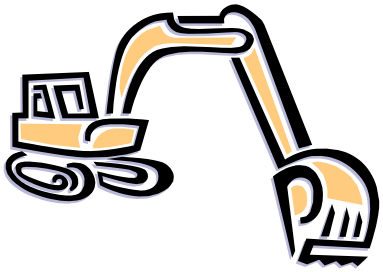

Rapport de visite de Mr LEREBOULET de BAIL INDUSTRIE le 25 novembre 2002.

Un point est fait ce jour de la situation du traitement de la friche DAMETA .
Après la déconstruction de la partie des bâtiments pollués par le chrome et l'amiante ainsi que de la dalle, Bail industrie a lancé auprès de la société ANTEA à Lille, expert en matière d'études environnementales, différents travaux.

Des tests de lixiviation sur des échantillons de terre prélevés en bordure de la Trouille, sur la partie déconstruite.

Une étude détaillée devra nous préciser les risques présentés par la pollution située dans le secteur concerné par les premiers travaux ainsi que sur les talus en bordure de la trouille. Cette étude permettra de renseigner sur le niveau de dépollution à atteindre ainsi que sur le tronçon de la Trouille à curer.

Une étude simplifiée des risques (ESR) sur l'ensemble du site, qui permettra de connaître les autres points de pollution potentielle existants sur le site.

Le bouchon de gravats présent au niveau de la Trouille a été supprimé et déposé sur le site.
Les travaux de traitement du site de DAMETA sont donc poursuivis en 2003 et la commune de Villers Sire Nicole sera tenue au courant des différentes phases ainsi que de la fin des travaux qui seront constatés par une visite.

Notes prises lors de la réunion.

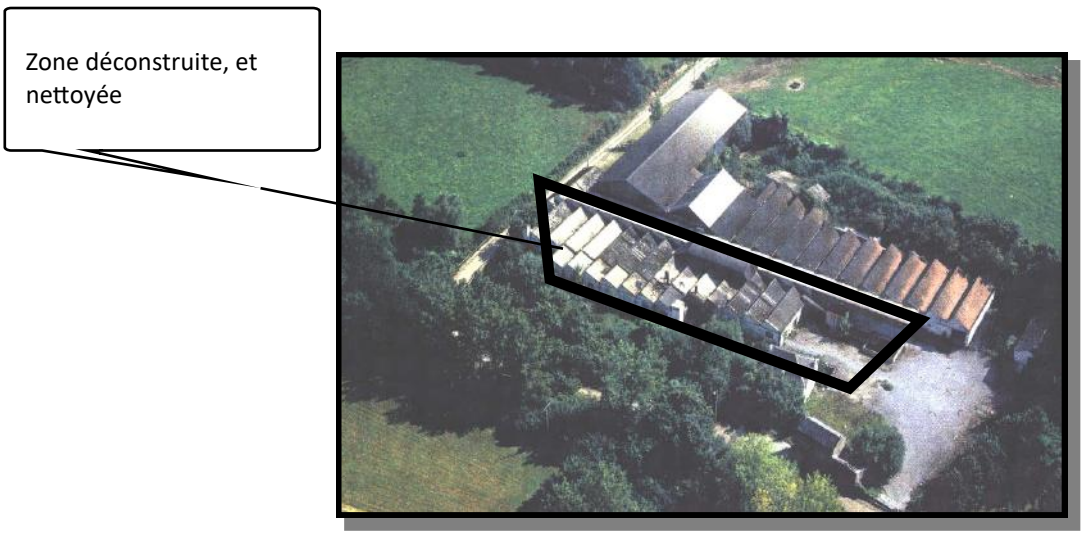

Règles à respecter:

Entretien de la voie publique.

Les services municipaux en assurent l'entretien, les riverains sont tenus de balayer régulièrement les caniveaux, fils d'eau devant leur propriété.

Stationnement aux abords de l'école et de l'église .

Il est interdit de stationner aux abords de l'école et de l'église.
Il existe une aire de stationnement derrière l'école, ainsi que sur la place.

Kiosque .

Le stationnement des cycles et motocycles est interdit aux abords du kiosque et il est rappelé que ce n'est pas une aire de jeux. Les graffitis et autres dégradations sont proscrits et seront sanctionnés.

Terrain de Foot.

La circulation des vélos et cyclomoteurs sur le stade municipal de Villers , sur le pourtour de ce stade et sur la piste est interdite.
Il est interdit d'errer sur ce stade en dehors des entraînements et des matchs sans la présence d'un responsable USV.

Cimetière.

Une procédure de reprise de concessions non entretenues et abandonnées a été entreprise. Durée de la procédure 3 ans.
Il est rappelé qu'il est interdit aux enfants d'aller jouer dans le cimetière , ainsi que dans la cour de l'école.

TOUTES INFRACTIONS ET DEGRADATIONS SERONT SANCTIONNEES

Sécurité :

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone!

A l'approche de la période de chauffe, soyez vigilants par rapport à vos appareils à combustion : chauffe-eau, appareils de chauffage, insert de cheminée, chauffages d'appoint (feu à pétrole...). Vos appareils doivent être révisés annuellement par un professionnel qualifié

⇒ Faites ramoner au moins une fois par an les conduits d'évacuation des fumées
⇒ N'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu
⇒ Votre habitation doit respirer: ne bouchez pas les ouvertures d'aération avec des journaux, plastiques, ou des papiers **peints, ...**

Pourquoi ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore qui tue en silence lors d'un mauvais fonctionnement ou d'une mauvaise installation ou utilisation d'appareil à combustion. Il est le résultat d'une combustion incomplète (manque d'oxygène) quel que soit le type de combustible utilisé (charbon, gaz, bois, fioul, pétrole lampant).
Dans la région, le nombre de décès dus aux intoxications au monoxyde de carbones dépasse la moyenne nationale. Plus de 1000 personnes sont hospitalisées pour une intoxication au CO dans la région chaque année soit un quart des hospitalisations pour intoxications au CO en France.

Comment reconnaître une intoxication au monoxyde de carbone

L'intoxication se traduit par des maux de tête, vertiges, nausées et peut évoluer vers une perte de connaissance et un coma. L'intoxication chronique est plus difficile à repérer et doit être évoquée devant des maux de tête persistants: Consultez alors votre médecin qui pourra vérifier par une prise de sang (dosage de la carboxyhémoglobine

Que faire si vous suspectez une intoxication ?

- Devant tout signe suspect, appelez les secours: Sapeurs Pompiers :18, ou SAMU :15
- Ouvrir les portes et fenêtres pour aérer
- Arrêtez vos installations (chauffe eaux, chauffage .....)
- Quitter les lieux

Boue sur la chaussée

La présence de boue sur la chaussée la rend glissante et fait courir un risque aux usagers de la route, en particulier aux deux roues.

Les quelques conseils qui suivent visent à éviter l'accident et les drames humains qui parfois en découlent.

1 - ÉVITER LES DÉPÔTS DE BOUE

*La présence de boue sur la chaussée doit être signalée et enlevée lorsqu'elle présente un risque pour la circulation. Travailler **si possible** quand les conditions météorologiques sont favorables permet de ne pas devoir mettre en œuvre les dispositions qui suivent.*

2 - RÉDUIRE LA QUANTITÉ DÉPOSÉE

*Si la configuration de la parcelle le permet, **ne pas sortir directement du champ** sur la route principale, mais emprunter un chemin secondaire sur lequel les engins pourront se "décrasser".*

3 - SIGNALER LE DANGER

*Il convient, **dans tous les cas,** que la zone dangereuse soit signalée aux usagers de la route. Pour être efficace, la signalisation doit être mise en place dans les deux sens de circulation à l'aide de panneaux **réglementaires rétroréfléchissants,** lestés et implantés judicieusement en accotement pour éviter d'être salis (voir détail au verso).*

4 - SUPPRIMER LE DANGER

*La signalisation doit être mise en place **à titre temporaire.** Il convient en tout état de cause de procéder au nettoyage de la chaussée. Ce nettoyage peut être réalisé manuellement (eau, pelles, balais) ou mécaniquement (avec un engin approprié de type balayeuse). Le nettoyage mécanique de la chaussée peut être réalisé soit en faisant appel à une entreprise spécialisée, soit en utilisant des engins appropriés du type balayeuse mécanique ou lame équipée d'une bavette en caoutchouc (l'emploi d'un godet métallique est à proscrire). Attention! Si ces opérations de nettoyage affectent la circulation (neutralisation d'une voie), il convient de solliciter en premier lieu l'avis de la commune. 11 faut dans tous les cas veiller à ce que les engins et surtout les personnes qui interviennent sur la chaussée soient correctement signalés (afin de ne pas mettre leur vie en danger).*

Le code de la voirie stipule "Seront punis d'une amende - Ceux qui, sans autorisation préalable et d'une façon non conforme à la destination du domaine public routier, auront occupé tout ou partie de ce domaine ou de ses dépendances ou y auront effectué des dépôts; - Ceux qui auront écoulé ou qui auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publique ou d'incommoder le public". Une répression correspondante de la part des forces de l'ordre peut donc être mise en ceuvre. - Plus grave, s'il s'avère que la présence de boue sur la chaussée est à l'origine d'un accident, votre responsabilité personnelle peut être engagée pour négligence...

Bilan des Travaux 2002:

- Construction de la Salle Polyvalente.
- L'assainissement, le revêtement de la chaussée et l'aménagement des trottoirs de la rue Rodoux .
- La réfection et la remise en état de l'électricité et de l'éclairage de l'église.
- Différents travaux dans l'école Beaumarchais.
- Le fleurissement du Village et illuminations de Noël
- Stade: La rénovation de la tribune du stade, la pose de grillage bas, (pare ballons).
- Différents travaux courants d'intérêt collectif (cimetière, désherbage, nettoyage des caniveaux, tonte des pelouses et du stade, ….)

Prévisions 2003:

- L'assainissement ainsi que le revêtement de la chaussée et l'aménagement des trottoirs de la rue d'Audignies ,de la forge et la partie restante de la rue neuve est prévu courant 2eme semestre 2003.
- Renforcement de l'éclairage public.
- Elagage et nettoyage des berges de la rivière entre la rue Milaville et la rue Rodoux.
- Mise en place de cailloux dans les ruelles.
- Pose d'un filet pare balles et remise en état de l'éclairage du stade ainsi que son drainage.
- Aménagement des abords de la salle polyvalente.
- Réfection de l'entrée de la mairie.

La Salle Polyvalente

Entrée principale

Entrée cuisines

Visite guidée

Maintenant entrez.....

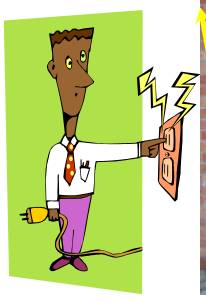

Toilettes

Vestiaires/Douches

Cloison ouverte

Cloison fermée

1/2 salle G

1/2 salle D

Vue d'ensemble
Superbe charpente
Salle très lumineuse

Le bar

La cuisine Super équipée,
Tout inox: Frigidaires, four, réchauffe plats, tables, lave vaisselle, …….

Bilan financier de la salle Polyvalente

COUT GLOBAL DU MARCHE PRINCIPAL DE LA SALLE :

- Lot 1: Gros œuvre entreprise Lefevre : 1 050 521,85 F
- Lot 2: Charpente entreprise Wilbert : 708 611,52 F
- Lot 3: Menuiseries extérieures entreprise Maureal : 459 560,56 F
- Lot 4: Menuiseries intérieures entreprise Grosfils : 524 270,34 F
- Lot 5: Electricité entreprise Jouannot : 131 366,73 F
- Lot 6: Chauffage,ventilation entreprise Humblet : 172 429,36 F
- Lot 7: Peintures entreprise Sae : 64 158,83 F
- Lot 8: Revêtement de sol entreprise Tennis et sols : 93 910,22 F

Total TTC : **3 204 829,25 F 470 237 euros**

Subventions: FEDER : 526 492 F 80 263 euros
FAN/FECR : 525 000 F 80 035 euros
TVA récupérable 16,85% en 2004 : 540 013 F 82 324 euros

Coût de la salle HT : 1 613 324F 245 949 euros

COUT GLOBAL DU MARCHE EXTERIEURS

- Lot 1: Voirie : 559695 F
- Lot 2: Réseau : 263 819 F
- Lot 3: Clôtures : 49 137 F

Total TTC : **873 268 F 133 129 euros**

Subventions : DGE estimé : 280 000 F
FAN/FECR : 285 445 F
TVA Récupérable 16,85 % en 2004 : 147 145 F

Coût des extérieurs HT : 160 678 F 24 495 euros

COUT DIVERS

- Huftier géomètre : 7 391,38 F
- Montaron : 215 738,30 F
- Sesea : 6 383,05 F
- Jumez architecte : 256 900,75 F
- Journal officiel +Voix du nord : 10 215,52 F
- Bureau Véritas : 72 507,68 F
- Ets Veraeghe (tables,chaises) : 159 624,61 F
- Humblet cuisine environ : 200 000 ,00 F

Total TTC : **928 761,29 F 141588 euros**

~~TVA Récupérable 16,85% en 2004 : 156 496,27 F~~

Coût des divers HT: 772 265 F 117 731 euros

COUT TOTAL : 2 546 267 F (388 175 euros)
+ 843 654 F (128 614 euros) de TVA réglée et récupérable en 2004

Prêt en 15 ans : 3.000 000 f
Ligne de crédit : 1.000 000 f pour la récupération de la TVA.

Réglement

- **La réservation** de la salle polyvalente doit être demandée à la mairie de Villers Sire Nicole auprès du Comité de Gestion. Il conviendra de préciser dans la demande s'il s'agit d'un vin d'honneur, d'un repas , d'une soirée , sachant que la salle peut contenir 300 places.
  Si la salle est disponible, l'accord sera donné dans les plus brefs délais par lettre, et la réservation sera effective après réception du présent contrat de location signé et **un chèque de réservation de 80 €** (encaissé). Cette somme sera déduite du montant de location.

- L'occupant ne peut être que le demandeur.

- Lors de la **remise des clés** ainsi qu'en fin de location, un état des lieux sera effectué par les responsables du Comité de Gestion en présence de l'organisation prenante. Un inventaire du matériel de cuisine, du mobilier ainsi qu'un relevé des compteurs eau, gaz et électricité sera effectué.
  - Remise des clés et état des lieux : le vendredi 16h
  - Restitution des clés et état des lieux : le lundi 16h

- **Il est interdit :**
  - De poser des guirlandes affiches et autre décorations directement sur les murs et portes.
  - D'utiliser des pétards et objets similaires.
  - De sortir les tables et chaises de la salle (des bancs extérieurs sont prévus à cet effet).
  - D'utiliser des barbecues, tournebroches , trépieds à gaz ou appareils similaires à l'intérieur de la salle comme à l'extérieur.
  - D'utiliser tout produit d'entretien en dehors de ceux fournis par le comité de gestion . (surtout le javel)

- A la réception des clés, il sera demandé un **chèque de caution de : 400 €** pour la location de la salle (non encaissé) qui sera restitué à la suite de l'état des lieux . toute dégradation sera estimée et déduite de cette caution.

- Le **nettoyage de la salle** , des portes, des vitres , du mobilier, de la vaisselle et du matériel de cuisine sera effectué par l'utilisateur. Au cas où le nettoyage serait jugé insuffisant par les responsables de gestion au moment de la restitution des clés, une somme forfaitaire sera exigée , ou déduite de la caution.
  Les sacs poubelles seront fournis par l'utilisateur de la salle et enlevés par leurs soins en fin de location.
  Les tables et chaises devront être rangées sur leur chariot.

- En cas de casse ou disparition de vaisselle, de matériel, de mobilier le montant de la réparation ou du remplacement sera exigé à la restitution des clés.

- Dans le **respect** du repos des habitants avoisinant la salle polyvalente, il est interdit d'effectuer toute manifestation bruyante après 22h. (circulaire préfectorale de la lutte contre le bruit du 30/10/86.

- La réglementation imposant une déclaration sur les modalités de restauration, vous voudrez bien joindre une attestation du traiteur.

Tarifs

- La salle complète peut con- tenir **350 personnes.**

Montant des prestations (révisable annuellement) :

vin d'honneur , ½ salle avec bar (1 jour) (Villersois) : 100€

supplément salle complète ou ½ salle : 80€

½ salle avec bar et cuisine (Associations) : 120€
½ salle avec bar et cuisine (Villersois) : 200€

supplément extérieurs de villers : 50€

Ce prix comprend:
La fourniture de tables , chaises.
La fourniture de tous les produits d'entretien.
Le prix de l'eau, du Gaz et de l'électricité est actuellement inclus dans le montant de la location de la salle .(pour la 1ère année)

En supplément du prix:

- couvert /personne : 0, 5€
- nettoyage de la salle : non défini
- Location d'une laveuse sol :

Calendrier des fêtes

janvier 2003

l	m	m	j	v	s	d
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Le 10: à20 heures Cérémonie des Vœux et remise des Prix pour le concours des maisons illuminées

février 2003

l	m	m	j	v	s	d
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Le 1 : Soirée Antillaise organisée par la municipalité et « DLR »
Le 8 : Concours de Belote organisé par l'USV
Le 15: Bal de la St. Valentin organisé par « la st. de pêche »

mars 2003

l	m	m	j	v	s	d
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Le 9 : Raid VTT organisé par la municipalité et « DLR »
Le 15: Loto organisé par l'USV
Le 30: Parcours du cœur organisé par « Villers ça marche »

avril 2003

l	m	m	j	v	s	d
3	4	5	6	4	5	6
10	11	12	13	11	12	13
17	18	19	20	18	19	20
24	25	26	27	25	26	27
28	29	30				

Le 5 : Fête du printemps organisée par « Vill'air nature »
Le 12: Bal organisé par « l'amicale de l'école Beaumarchais »
Le 19: Les soumonces organisés par les « Gilles »
Le 26: Les soumonces organisés par les « Noirs Talons »
Le 27: Cérémonie au monument aux morts en souvenir des déportés

mai 2003

l	m	m	j	v	s	d
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

Le 1 : Vente de Muguet organisée par la « sté de gym. féminine »
Remise des Diplômes du travail
Les 3.4: Carnaval organisé par les « Gilles »
Le 8 : Commémoration de l'armistice du 8 Mai 1945. Dépôt de gerbes au monument aux morts.

juin 2003

l	m	m	j	v	s	d
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	2	13	14	15
16	17	18	9	20	21	22
23	24	25	6	27	28	29
30						

Le 1 :Marche organisée par « Villers ça marche »
Les 7.8.9 :Ducasse de la Gare, tournois de foot organisés par l'USV.
Le 28 : Feux de la Saint Jean organisés par les « noirs talons» .
Le :Journée de pêche organisée par « la société de pêche»
.

juillet 2003

l	m	m	j	v	s	d
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

août 2003

l	m	m	j	v	s	d
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

septembre 2003

l	m	m	j	v	s	d
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

octobre 2003

l	m	m	j	v	s	d
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

novembre 2003

l	m	m	j	v	s	d
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre 2003

l	m	m	j	v	s	d
24	25	26	27	28	29	30
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juillet : CENTRE AERE organisé par « DLR »
Le 12 : Journée de pêche organisée par « la société de pêche »

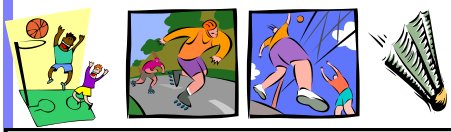

Juillet/Août : Différents tournois organisés par la municipalité et « DLR »
Le 15 : Journée de pêche organisée par « la société de pêche »

Les 6.7.8 Ducasse.
Le 7 : Brocante

Le 16 : Commémoration de la translation des cendres du soldat inconnu d'Afrique du Nord à la nécropole de Notre Dame de Lo-

Le 11: Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918,
Messe , Cérémonie au monument aux morts., cérémonie à
la stèle du souvenir. Repas organisé par « l'UNC »

Le 6: Repas de St Nicolas organisé par « les noirs talons »
Le 6: Téléthon organisé par la municipalité et « DLR »
Les 13.14 : Marché de Noël organisé par « l;amicale de l'école Beaumarchais »
Le 31: Repas de la St Sylvestre organisé par « DLR »

TÉLÉTHON

Nos associations

ASSOCIATIONS	Président	Adresse
AMICALE ECOLE PRIMAIRE BEAU-MARCHAIS	Mr Aplincourt Stéphane	rue d'Havay Villers Sire Nicole
ASSOCIATION C.E.D.E.P.	Mme Gilson Liliane	rue du caillou Villers Sire Nicole
CLUB DES '3x20'	Mr Grégoire Paul	1, rue de Maubeuge Villers Sire Nicole
COMITE DES VIEUX	Mr Molle Christian	12, rue d'Havay Villers Sire Nicole
DETENTE ET LOISIRS "GYMNASTIQUE FEMININE"	Mme Sclavon Marie Christine	22, rue du Faubourg Villers Sire Nicole
DETENTE LOISIR ET RESTAURATION	Mme Gilson Liliane	rue du caillou Villers Sire Nicole
LES NOIRS TALONS	Mr Lhoir Bernard	33, rue des Roblins Villers Sire Nicole
SOCIETE DE CHASSE "LA VIGILANTE"	Mr Magnan Olivier	9, rue des anciens combattants d'AFN Villers Sire Nicole
LES GILLES " LES TERRIBLES"	Mr Delvallée Richard	56, rue du caillou Villers Sire Nicole
LA PECHE " LA TRUITE"	Mr Vercruysse Fernand	rue des Rodoux Villers Sire Nicole
L'U.N.C UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	Mr Girard Jean	17, rue de Maubeuge Villers Sire Nicole
L'U.S.V UNION SPORTIVE VILLERSOISE	Mr Mathieu Jean Michel	8, rue Marie Louise Delatte 59245 Recquignies
VILL'AIR NATURE	Mr Laurent Ghislain	15, rue du chateau Villers Sire Nicole
VILLERS CA MARCHE	Mr Lecoustre Jean Claude	rue des Rodoux Villers Sire Nicole

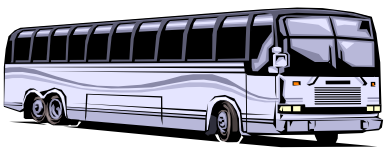

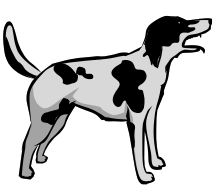

2002 La municipalité, DLR et les villersois

Village Fleuri

Avec l'aide de nombreuses associations nous avons dégagé et ramassé 820kg d'ordures…

À l'année prochaine….

Opération Village Propre

Concours des maisons fleuries:

Le nombre des inscriptions a été en régression par rapport à l'an dernier. Nous remercions tous les candidats qui ont œuvré en fleurissant leurs fenêtres, balcons, cours et jardinets ; donnant ainsi plus de gaieté à notre village.
Remerciements qui s'adressent également aux nombreux Villersois qui ont agi dans le même but et qui sont vivement conviés à s'inscrire l'année prochaine.
Pour 2003 les candidats qui auront été classés « premier » 3 années consécutives auront pendant deux ans, s'ils continuent de s'inscrire, ce qui est évidemment souhaité, un prix d'honneur, sans classement.

Classement: - 1er prix : Mme Jaupart Maria
- 2eme prix : Mme Lecron Chantal
Mr et Mme Repaire Jean Marc
- 4eme prix : Mme Chombart Karine
- 5eme prix : Mr Bernard Lhoir

La Trouille, les sentiers….
Avec l'aide de Vill'air nature et de Villers ça marche, nous avons commencé à remblayer le sentier de la « pierre plate » et d'en aménager les abords.
Vous êtes invités à nous aider…. Les gros bras sont les bienvenus…..

2002 : Quelques activités organisées par la municipalité et DLR

Le village a vécu à l'heure du sport mécanique

Organisée par la municipalité et l'association Détente loisirs restauration, la journée karting a connu un beau succès. Encouragés par un beau soleil d'été, de nombreux Villersois sont venus voir les karts colorés et nerveux tourner sur la place du village.

Un magnifique circuit balisé de pneus, parfaitement sécurisé, avait été dessiné la veille. Les plus téméraires n'ont pu résister au plaisir de s'installer au volant d'un de ces bolides et de connaître le frisson.

Cette animation innovante a su attirer les Villersois et conquérir un large public.

Une belle fête a clôturé le centre

Depuis début juillet, ce sont plus de 70 Villersois qui ont fréquenté le centre aéré mis sur pied par la municipalité. Frédéric Boso, directeur du centre, secondé par 12 monitrices et moniteurs, a su parfaitement intéresser les jeunes en leur proposant plusieurs activités. Les plus grands ont pu s'initier à la plongée sous-marine, à l'escalade, au tir à l'arc, tandis que d'autres ont appris à monter sur les poneys. Des activités à la carte ont aussi passionné tous les jeunes.

Samedi, sur la place du village et sous un beau soleil, les parents étaient venus nombreux assister au spectacle proposé par les moniteurs.

Opérations loisirs jeunes

Une réussite

► La municipalité a mis sur pied différentes activités qui s'adressent aux jeunes de la commune. Il n'est pas évident de s'occuper durant la longue période des vacances. Les activités proposées : essentiellement du sport, ont trouvé un écho favorable auprès des jeunes. C'est ainsi que pour le tournoi de tennis de table qui s'est déroulé le week-end précédent, ils ont été vingt jeunes à s'inscrire. Deux tableaux avaient été mis en place. Dans la catégorie des moins de 13 ans, le tableau a été remporté par Romain Lerquet devant Etienne Tembuysere et Victor Huriau. Le second tableau qui était ouvert aux plus de 13 ans, a été enlevé par Frédéric Simon devant Etienne Depoitte et Anthony Claisse.

Ce dimanche, c'est un tournoi de basket qui s'est déroulé dans la cour de l'école. Vingt quatre jeunes se sont inscrits et ont formé six équipes de quatre joueurs : les Amies, les Raptors, les Torros , les Barbares, les Célibataires et les Génies. Le tournoi s'est déroulé, dans un premier temps, par poule de trois équipes. A l'issue des différents matchs, la première place revenait aux Génies, équipe composée de Julien Obert, Nicolas Pourbaix, Lucas Neveux. Ils s'imposaient en finale face aux Torros, équipe composée de Gilles et Christelle Démoustier, Alexandre et Stéphane Démarest. La 3e place était prise par les Raptors avec Cécilia Leroy, Sophie Crépin, Olivier Depotte, Michaël Vanden Broeck. Les Barbares composés d'Etienne Tembuysere, Christopher Vanden Broeck, Jonathan Lannois, Quentin Deleau ont pris la 4e place. Les vainqueurs ont été récompensés par des coupes et des lots. Chaque participant recevait également une place de cinéma.

ATELIER DE PEINTURE

Ayant eu très peu de demande, nous attendons début janvier pour valider ou non cet atelier…

Je suis intéressé par
- ☐ le Jeudi de 18h à 20h
- ☐ le Vendredi de 18h à 20h
- ☐ le Samedi de 10h à 12h

Inscription : Mr/Mme ……
Adresse:……
……

Soirée Antillaise, Samedi 1 février 2003

Villers Sire Nicole

19h30 embarquement immédiat

18euros
-12 ans 50%

En 1 clin d'œil !!
Les Antilles près de chez vous
Le soleil…les danses…
1 ti bou 2 ti bou 3 tibou doudou !!

Repas créole

Avec les HIBISCUS

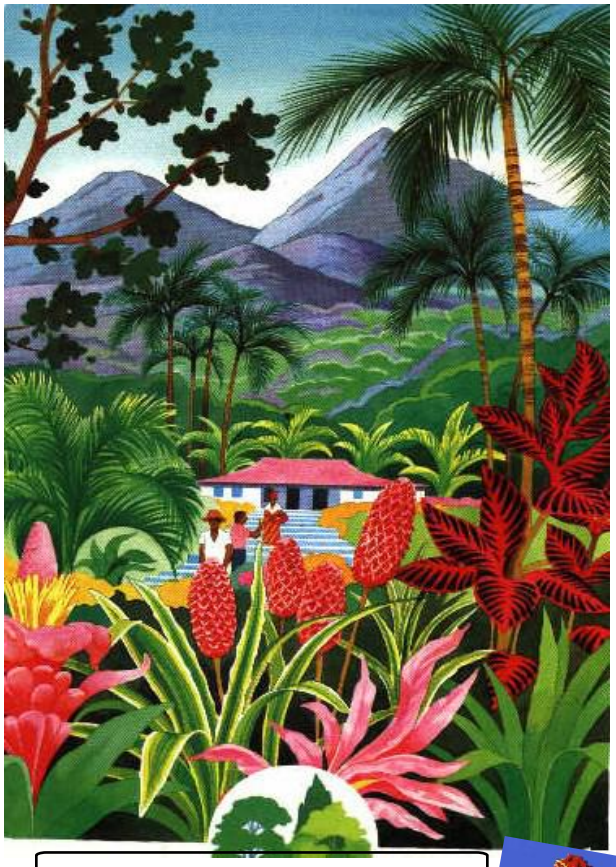

Menu

Ti punch ou planteur
salade Hibiscus /acras/petits boudins
Gigot d'agneau à l'antillaise
Gratin d'ignane, riz
glace coco

Orchestre Créole Danseuses

19h30 restauration et soirée
23h soirée seule (5 euros)

Soirée antillaise du 1er février à Villers Sire Nicole

Nom : …… Prénom: ……
Adresse : ……
CP:…… Ville:……
Nombre d'adultes:……x 18 euros = ……
Nombre d'enfants:…… x 9 euros = ……
Total : …… =…… Euros

TÉLÉTHON 2002

Téléthon 2001 “ Record battu ! ” .

Cette année, de nombreux Villersois se sont mobilisés pour le téléthon 2002.
Bénéfice doublé par rapport à 2001 .
La journée a commencé par le départ de la marche de 24h organisée par l’association “ Villers ça marche ”.
Vers 11h, tous les enfants de l’école Beaumarchais, à l’initiative des “ Amis de l’amicale des écoles ” ont apporté leur contribution en offrant une petite pièce accompagnée d’un joli dessin.
Dans l’après midi, le circuit à poney a connu un grand succès. Nous remercions le poney club de Jeumont qui a mis gracieusement deux poneys à notre disposition .
Malgré le froid, le club de gymnastique “ Détente et loisirs ” nous a fait une brillante démonstration de Step. Nous les remercions pour leur don.
Vin chaud , café, feu de camp, danse, marche , vélo… tous les ingrédients étaient présents pour réchauffer les corps et les cœurs !
Toute la journée, le circuit à vélo a aussi connu ses fidèles, en particulier le club cycliste de Givry.
Le pari de “ Villers ça marche ” a été magnifiquement tenu ! plus de 370km en “ 24h non stop ”

Recettes téléthon 2002 : 1942,70 € avec 130,82€ de dépenses.
Bilan : 1811€ ; dont 312 verres téléthon à 2€ vendus et 648€ récoltés par “ Villers ça marche ”
Challenge kilométrique : 488km parcourus dont 370km de marche.

La municipalité et “ détente, loisir et restauration ” remercient l’ensemble des associations et tous les bénévoles qui ont contribué au succès de ce téléthon 2002.

Bilan de DLR

Centre Aéré: Nous avons accueilli 70 enfants de 6 à 14 ans. Un directeur de centre , 6 animateurs titulaires du Bafa et 6 animateurs non diplômés ont permis le bon fonctionnement du centre. Les diverses réunions, le travail de chacun ont permis aux enfants de participer aux jeux de groupe, à différentes sorties: piscine, poney club, tir à l'arc, camping pour les petits, préparation du thème de la fête de fin de centre aéré.
La journée terminée, les enfants se réunissaient avec les moniteurs pour un goûter.
Budget de fonctionnement : Dépenses : 9157 euros, Recettes, subventions: 3500 euros.

Différentes manifestations de l'année:
Ducasse de la gare :
- Tickets de manège: 50 euros
- Prestation des archers de Bavay: 152,44 euros
- Orchestre rétro musette : 183 euros
- Sono music Ben: 228,67 euros
- Comité des vieux: 394 euros

Total : 1008 euros
Karting du 2 juin: Dépenses 397,75 euros, recettes: 489 euros
Tournois :
De tennis de table du 10 Août
De Basket du 17 Août
De pétanque du 3 septembre :
Dépenses: 254,61 euros, recettes: 64 euros
Ducasse de septembre:
Tickets de manèges: 204 euros
Concert: 250 euros
Karaoké : 250 euros
Music Ben : 381,12 euros
Total 1085,12 euros

L'organisation du **tététhon**, avec le but de réunir le maximum de participants pour aider la recherche.
Nous avons pu ainsi remettre un chèque de
- 624 euros provenant de la vente des verres
- 539 euros provenant de la vente des tartes, du vin chaud, du vélo, des ballons et du poney, le step les écoles et de dons.
- 648 euros provenant de « Villers ça marche »

Pour terminer l'année 2002, notre **repas St Sylvestre** avec comme traiteur Mr Lalaux, se déroulera dans une ambiance de fête, dans la nouvelle salle Polyvalente.

Villers ça marche

Voici un an que l'association des randonneurs pédestres « **Villers ça Marche** » a été créée et a du succès puisqu'on compte aujourd'hui 38 adhérents.

Chaque dimanche matin dès 9h30, sur la place du village, c'est le départ pour une marche d'environ 2 heures (8 km) et une fois par mois nous organisons une journée de marche dans l'Avesnois .

Au cours de l'année 2002 , nous avons participé au nettoyage du village avec la municipalité et les associations.
Nous avons aussi contribué à la remise en état du sentier « La Pierre Plate » et au 24 heures non stop en faveur du TELETHON grâce à vos dons nous avons collecté 648 € .

NOS SORTIES 2002 :

« le circuit des Remparts » le Quesnoy

« le Parcours du Cœur »

« la Vallée du Marbre » Gussignies- belli-

« le Chemin des Larrons » Cousolre

NOS SORTIES 2002 : (suite)

« le Monts des Cats » Godewaersvelde

Autres sorties 2002
« Le sentier des Nerviens »
« Forêt de Mormal »
« les étangs des moines et des forges » Fourmies
« Le Marché de Noël » Erquennes

CALENDRIER DES RANDONNEES 2003 :

26/01/03 « La Tournée des Chapelles » Hon Hergies
23/02/03 « Circuit du Biau-Ri » Solre- Le- Chateau
30/03/03 « **Parcours du cœur** »
27/04/03 « Participation à la Randonnée organisée par l'association des 7 Clochers »

01/06/03 « Notre 1er Grande Randonnée avec la participation de l'association CEDEP et les randonneurs de la région »

27/07/03 « Autour du Val Joly »
24/08/03 « Circuit des Forges d'Anor »
28/09/03 « Circuit de la Fosse » Lewarde
26/10/03 « Le Mont des Cats » St Hubert Godewaervelde
28/11/03 « La Haie d'Avesnes-Sur-Helpe » Beaufort, Dourlers et Floursies
20/12/03 « Le Marché de Noël » Erquennes

Vous êtes tous invités à nous rejoindre le dimanche matin et ainsi éliminer le stress de la semaine .

Pour tout renseignement,vous pouvez contacter :

M. Jean-Claude LECOUSTRE : Président
Mme Sylvie POURBAIX : Trésorière
Mme Nathalie JEUNIAUX : Secrétaire

"Vill'Air Nature"

Association pour la défense de l'environnement

L'année 2002 s'achève et le moment est venu de faire le bilan sur les actions que nous avons menées concernant l'environnement dans notre village.

Projet de compostage : nous sommes dans l'attente de la décision du Tribunal administratif et nous avons beaucoup d'inquiétudes concernant l'achat de terrains autour du C.E.T par SITA.

DAMETA : Nous avions envoyé un courrier à Mme Romano de la DRIRE le 14 novembre 2002 avec copie à Bail Industrie, propriétaire de DAMETA, l'informant de nos inquiétudes quant à la dépollution **totale** du site (comme l'article de la Sambre le laissait supposer)..
Nous sommes agréablement surpris que ce courrier ait provoqué la venue à Villers de Monsieur LEREBOULLET représentant de Bail Industrie le 25 novembre dernier.
Bail industrie a mandaté le 07 décembre le laboratoire ANTEA de Lille pour effectuer de nouvelles analyses du taux de pollution au chrome.
Le programme de dépollution se poursuivra donc en 2003.

Nos différentes actions : - participation à l'opération « village propre ».
- réaménagement en cours du sentier de la Trouille.
- Fête du printemps du 7 avril 2002

Notre première fête du printemps a été un succès, c'est pourquoi nous la renouvellerons le dimanche 6 avril 2003 avec au programme : randonnée pédestre, marché artisanal (produits du terroir), petite restauration et bal folk...

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident dans nos actions et nous espérons qu'elles nous apporteront encore leur soutien cette année.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de santé, bonheur et prospérité dans un village où il fait bon vivre.

L'association Vill'Air Nature

Siège social : la Mairie de et à **VILLERS-SIRE-NICOLE**

Président : LAURENT Ghislain Secrétaire : JEUNIAUX Gertie Trésorière : DUBOIS Reine
Vice-président : LE GOULZE José Secrétaire-adjointe : DAMEZ Cathy Trésorier-adjoint : LEMATTE Alain

AMICALE ÉCOLE PRIMAIRE BEAUMARCHAIS

Mesdames, Messieurs,

Voilà un peu plus de deux ans que notre association a vu le jour. Le bilan de 1 'année écoulée, nous permet de penser que nous remplissons pleinement le but que nous nous étions fixé .

Nous avons contribué activement aux dépenses de notre école primaire, afin de limiter la participation pécuniaire des parents. En effet, dans bon nombre d'établissements de la région, c'est une coopérative qui couvre ces frais annexes, alimentée par le versement mensuel d'une cotisation.

Nous comptons d'autant plus sur votre collaboration dans nos différentes opérations, (Ventes de pâtisseries, de fleurs, lavages de voitures, repas dansant, etc..) qui ont pour objectif de permettre indirectement aux parents des élèves d'apporter leur contribution à la vie de 1 'école.

Vous trouverez ci-dessous le détail de nos principales aides financières en 2002 apportées à l'équipe pédagogique de l'école BEAUMARCHAIS. Elles ont permis à nos enfants de bénéficier du matériel complémentaire, sollicité par nos enseignants, mais également du traditionnel "VOYAGE DE FIN D'ANNEE" .

- *Achats de mobilier d'enfants, (Cuisine, table, chaises, armoire, ...)* *623 Euros*
- *Voyage maternelle au PETIT PARC à ITEM* *565 Euros.*
- *Voyage du CP au CM2 au ZOO à ANVERS* *896 Euros*
- *Mais également, Achat de cadeaux pour le départ en 6 ème, Friandises du goûter de Saint Nicolas, Petit déjeuner semaine du goût, location de la charrette du carnaval,* *soit près de 400 Euros.*

Nous tenons à remercier, le conseil municipal, les enseignants, les parents d'élèves ainsi que les différentes associations qui nous apportent leurs soutiens dans toutes nos manifestations.

Les membres de l'amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2003.

Le comité de L'AMICALE ECOLE PRIMAIRE BEAUMARCHAIS

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
De
VILLERS-SIRE-NICOLE

En cette fin d'année 2002, la section locale de l'Union Nationale des Combattants est heureuse par l'intermédiaire du journal communal de présenter ses meilleurs vœux à toutes les Villersoises et tous les Villersois.

L'U.N.C. « mémoire vivante », s'est souvenue , comme chaque année, lors des cérémonies commémoratives habituelles, elle salue la participation des Villersois à ce rendez-vous du souvenir.

Chers amis Villersois soyez chaleureusement remerciés, en particulier pour la commémoration du 11 novembre. Villers est un exemple en la matière, grâce à vous tous. Votre présence est un acte de civisme, votre présence prouve que vous n'avez pas oublié nos poilus dans les tranchées, les camps de la mort quelque 25 ans plus tard, puis vizièves, les djébels et toutes les interventions ici ou là auxquelles nous sommes toujours confrontés aujourd'hui. C'est aussi le témoignage que la paix est un bien précieux et qu'elle doit être défendue à tout prix.

MANIFESTATIONS AVESNOISES:

Comme chaque année aussi, la section de Villers a participé aux cérémonies officielles avesnoises, notamment à la messe d'arrondissement à GOMMEGNIES, à la journée « Honneur aux porte-drapeaux » à WIGNEHIES et à l'assemblée Avesnoise à DOMPIERRE.

MANIFESTATION DEPARTEMENTALE:

Le 12 mai, avait lieu à Lille le congrès National de l'U.N.C., cinq bus sont partis de l'Avesnois dont un de Villers Sire Nicole.

NOS PEINES:

En juillet, nous avons à déplorer le décès de notre ami Bernard LEMETTRE, un des pionniers de notre section.

VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS (ne pas confondre avec veuves de guerre)

Depuis 1999, elles ont vocation à être des adhérentes à part entière de l'U.N.C.
En outre, depuis cette année, elles peuvent obtenir une carte de ressortissante de l'Office National des anciens combattants. Je leur conseille vivement d'en faire la demande.
Pièces à fournir:

- 1 photographie d'identité récente format 3x4cm
- 1 extrait d'acte de naissance.
- 1 extrait d'acte de décès du conjoint décédé.
- 1 photocopie du titre de ressortissant du conjoint décédé (carte du combattant ,TRN, Brevet de pension….)

Quand vous avez obtenu toutes ces pièces, il suffit de vous présenter en mairie de Villers, le premier Mardi de chaque mois entre 18 et 19h (sauf juillet et Août) ou prendre contact avec moi même.

Nous rappelons que l'U.N.C. a vocation à accueillir dans ses rangs toutes les générations de combattants, les veuves d'anciens combattants, les nouvelles générations, ainsi que les jeunes ayant simplement accompli leur Service National qui partagent nos valeurs.

Pour la Section.
Le président. J. GIRARD

UNION SPORTIVE VILLERSOISE

Le mot du président de l'USV

Après avoir connu une saison 2001-2002 riche en rebondissements, l'Union Sportive Villersoise est déjà à mi-parcours pour cette saison 2002-2003.

Les licenciés au club sont toujours aussi nombreux et l'équipe de dirigeants s'est étoffée de bénévoles supplémentaires. Je connais l'importance qu'ont les bénévoles dans la bonne marche d'un club et je les remercie pour le travail accompli.

Coté sportif, les jeunes nous donnent entière satisfaction par contre , nous n'avons pas pour l'instant les résultats espérés concernant les seniors, mais je suis persuadé qu'ils vont se reprendre lors de la deuxième partie du championnat.

Il est malheureusement à déplorer des actes de vandalisme au stade municipal (sectionnement des câbles électriques, téléphones, voitures des joueurs…)
Cela est lache et lamentable.

Mais ces actes gratuits n'empêcheront jamais l'U.S.V. de fonctionner et les joueurs pratiqueront toujours leur sport favori avec le même esprit d'équipe.

Le président de l'U.S.V.

Un peu d'histoire

Le Petit Train de Villers 1896

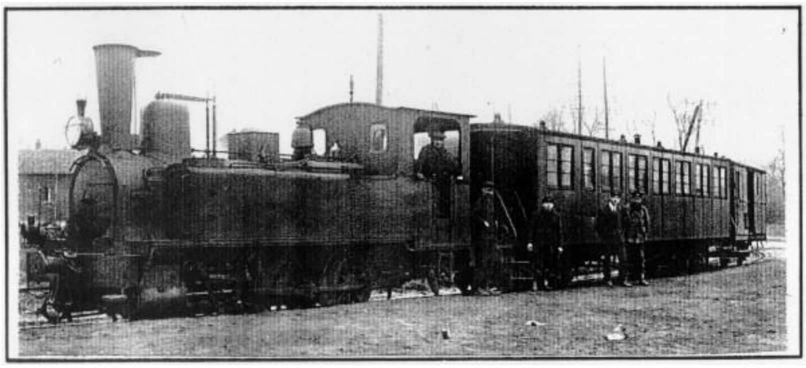

En 1886, le premier projet d'élaboration ferroviaire de BETTRECHIES à MAUBEUGE, via VILLERS SIRE NICOLE a été élaboré par la Société des chemins de fer (CEN) celui ci ne fut pas suivi d'effet..
En 1893, cette ligne fut déclarée d'utilité publique et l'entrepreneur Alfred Lambert obtient la concession la section de Maubeuge.

Maubeuge- Villers Sire Nicole

Les travaux ne commencent pas tout de suite, car le tracé de la voie n'est pas facile. Certains trajets d'arrêt ou de station gênant certains entrepreneurs. Des solutions sont proposées par A.Lambert sans modifier le tracé et en 1894 l'entreprise DEQUEKER commence le chantier.

La gare terminale du Tortillard située alors au fond d'une impasse (vendue à un particulier) cette construction se trouve sur le chemin d'accès au terrain de sport de Villers. Construite de briques, toit couvert de tuiles. La majorité de la maisonnette était réservée à l'habitation du chef de gare et sa famille, le bureau se trouvant sous abattue.
Les chefs de gare: Cantraine,Abel Levif, Lamouret, le dernier Boniface en 1951.

1 tonne de charbon par jour. De retour à Villers à 8h, le petit train repartait peu après . Ce second convoi était mixe: voyageurs et marchandises, car le train effectuait la desserte de quelques usines, sculfort en particulier, ceci pendant une bonne partie de la matinée. Mercredi et Jeudi , jours de marché, les voitures connaissaient une belle affluence. De retour à Villers pour la mi-journée, le train repartait à 16h pour un ultime voyage. La journée de travail s'achevait rarement avant 19h. Les conditions de travail, pénibles d'ordinaire, se trouvaient singulièrement durcies quand il s'agissait de lutter contre le froid, la glace ou la neige.

1902 MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE (1re, 2e classes.)

1re cl. fr. c.	2e cl. fr. c.	Dist. kil.		(c) matin		(c) soir	Dim. et Fêtes	(a)(b) matin	(a) soir
de Maubeuge			●MAUBEUGE ...dép.	6 48	midi 15	6 25	7 35	9 22	2 25
» 25	» 15	2	Rue d'Hautmont(ar.(1	6 55	midi 20	6 30	7 40	9 27	2 30
» 25	» 15	2	Fs St-Antoine(arr.)(1)	7 1	midi 25	6 33	7 43	9 30	2 33
» 25	» 15	3	Fs St-Quentin(arr.)(1)	7 5	midi 26	6 36	7 46	9 33	2 38
» 25	» 15	3	Fs de Valenc***(gar.)(1	7 9	midi 29	6 39	7 49	9 36	2 39
» 25	» 15	3	Porte de Mons(arr.)(1)	7 11	midi 31	6 41	7 51	9 38	2 41
» 30	» 25	4	R. d'Alsace-Lor.(ar.(1	7 13	midi 33	6 43	7 53	9 40	2 43
» 30	» 25	4	Fs de Mons (arrêt) (1)	7 16	midi 36	6 46	7 56	9 43	2 46
» 40	» 30	5	Le Bois-Brulé(arr.)(1)	7 20	midi 40	6 50	8 »	9 47	2 50
» 45	» 35	6	La Banlieue(arrêt)(1)	7 24	midi 43	6 53	8 3	9 50	2 53
» 45	» 35	6	La Grisoelle(arrêt)(1)	7 27	midi 46	6 56	8 6	9 53	2 56
» 60	» 45	8	MAIRIEUX..........	7 34	midi 51	7 1	8 11	9 58	3 1
» 75	» 55	10	BERSILLIES	7 41	midi 57	7 7	8 17	10 4	3 7
» 85	» 60	11	Villers-S.-N. (gar.)(1)	7 53	1 3	7 13	8 23	10 10	3 13
1 »	» 75	13	VILLERS-SIRE-NIC. arr.	7 58	1 7	7 17	8 27	10 14	3 17

(c) matin, (c) soir : Dimanches et fêtes exceptés.

	(c) matin	matin	(c) soir	Dim. et Fêtes	(a)(b) matin	(a) soir
VILLERS - SIRE - NICOLE........dép.	5 »	10 23	4 27	6 19	8 14	1 15
Villers-S.-N. (gar.)(1)	5 4	10 27	4 34	6 23	8 18	1 19
BERSILLIES	5 11	10 34	4 45	6 30	8 25	1 26
MAIRIEUX	5 17	10 40	4 51	6 38	8 31	1 32
La Grisoelle(arrêt)(1)	5 21	10 44	4 58	6 40	8 35	1 36
La Banlieue(arrêt (1)	5 24	10 47	5 2	6 43	8 38	1 39
Le Bois-Brulé(arr.)(1)	5 27	10 50	5 5	6 46	8 41	1 42
Fs de Mons (arrêt) (1)	5 31	10 54	5 9	6 50	8 45	1 46
R. d'Alsace-Lor.(ar.(1	5 34	10 57	5 12	6 53	8 48	1 49
Porte de Mons(arr.)(1)	5 36	10 59	5 14	6 55	8 50	1 51
Fs de Valenc***(gar.(1	5 38	11 1	5 17	6 57	8 52	1 53
Fs St-Quentin(arr.)(1)	5 41	11 4	5 23	7 »	8 55	1 56
Fs St-Antoine(arr.)(1)	5 44	11 7	5 26	7 3	8 58	1 59
Rue d'Hautmont (ar.(1	5 47	11 10	5 31	7 6	9 1	2 2
●MAUBEUGE ...arr.	5 52	11 15	5 38	7 11	9 6	2 7

(c) matin, (c) soir : Dimanches et fêtes exceptés.

(a) Ces trains n'ont lieu que les dimanches et fêtes, le 1er mercredi du mois et le 18 de chaque mois. Lorsque le 18 tombe un dimanche, les trains ont lieu le lundi. — (b) Ces trains ont également lieu le samedi. — (c) Les ouvriers munis de cartes d'abonnement hebdomadaire sont admis dans ces trains. — (1) Ouvert au service des voyageurs sans bagages ni chiens.

Chaque convoi comprenait un mécanicien, un chauffeur et un contrôleur . Il assurait trois aller et retours chaque jour de la semaine, deux le Dimanche et jours fériés

Le petit Tortillard

12,480 km en 52 minutes

Derrière la locomotive de service étaient accrochés trois wagons, à l'intérieur desquels une colonne s'efforcait , tant bien que mal, de procurer aux usagers un semblant de chauffage.

Deux locomotives 030T de 18T immatriculées n.1 et 2 furent fournies en 1896 par les ateliers Nord de la Chapelle.
Elles furent épaulées à partir de l'année suivante par une 030 de 12T , la n.3. En 1912, des machines supplémentaires : une 030T Pinuely de Morbach, et une 030T des ateliers Nord de la Chapelle n.21.
Le parc remorque à voyageurs comptait cinq voitures à bogies avec couloir central et accès par plates-formes extrêmes: 2 mixtes 1ère / 2ème/fourgon /poste en 1896 et 3 de 2ème classe en 1897 et 1912.

Premier panache de fumée du Petit Tortillard

le 15 mars 1896, pour la mise en service de la ligne Maubeuge– Villers Sire Nicole.
D'une longueur de 12,480 km, le chemin de fer prenait naissance dans la cour de la gare de Maubeuge Nord,.
Après avoir franchi la Sambre, la voie ferrée s'élevait en rampe continue dans les faubourgs ouest de la ville, que desservait une série d'arrêts facultatifs.
En chemin elle croisait la ligne suburbaine de Douzies et Hautmont des tramways de Maubeuge.
Au faubourg de Valenciennes étaient installés le dépôt de l'atelier, et depuis 1912, l'usine de machines outils Sculfort, Fochedey & Vautier, précédemment implantée au terminus de Villers .

La ligne suivait ensuite l'accotement des routes jusqu'à Mairieux , puis s'éloignait vers l'est pour se diriger vers son terminus de Villers Sire Nicole . Les onze arrêts entre la gare de Maubeuge et de Villers Sire Nicole étaient:

- Garage sur la route de Vieux Reng
- La Grisoëlle
- Le Faubourg de Mons
- Le lieu dit St Antoine
- Bersillies
- La Banlieue
- La route de Valenciennes
- la rue d'Hautmont.
- Gare dite de Mairieux sur la route de Bettignies
- Le Bois brûlé
- Le Faubourg St Quentin

En 1901 puis en 1912, fut lancé le projet de la liaison de Bettrechies à Villers Sire Nicole, qui aurait impliqué la pose d'un troisième rail sur l'antenne à voie normale Bettrechies-Hon puis la construction d'un raccordement longeant la frontière belge entre Hon, Gognies Chaussée et Villers. La guerre fit renoncer définitivement à cette idée, tandis que la ligne Maubeuge, Villers subit d'importants dégâts.
L'exploitation ne put être rétablie qu'en 1923 par la Compagnie générale des Voies ferrées d'intérêt local (CGL) héritière des concessions Lambert, Dequeker et Level . Cette ligne isolée fonctionna sans incidents notables jusqu'en 1951, année où la desserte voyageurs fut supprimée le 26 juillet et le transport des marchandises le 31 décembre.
Certains mémorialistes ont écrit que le sympathique Tortillard avait aussi été appelé le péril Jaune . Grossière erreur. Ce dernier surnom concerne le tramway maubeugeois, dont les voitures étaient peintes en couleur jaune crème. Celles du train de Villers étaient vertes.

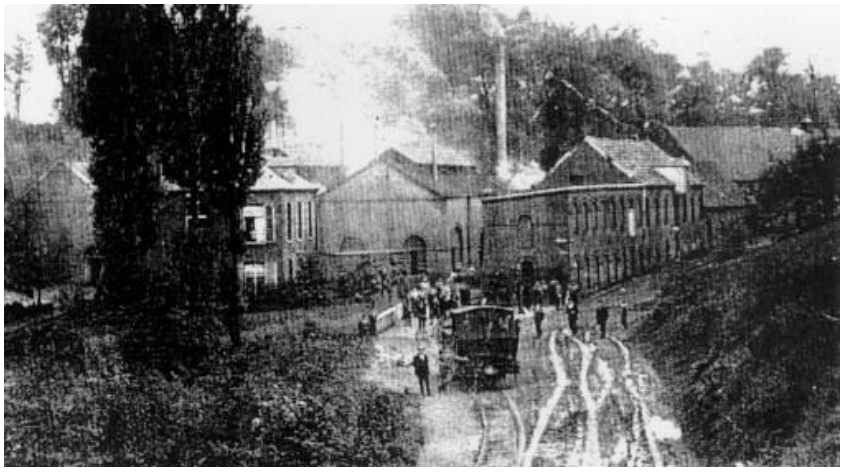

Quelques anecdotes:
- Le train fut mitraillé pendant la guerre 14-18. Tout le monde sorti du train pour se coucher dans les pâtures.
- Par certains hivers très neigeux, les pelles devenaient indispensables pour déblayer la voie des congères, et l'ensemble des voyageurs descendaient pour aider le personnel du petit train, mais également pousser le convoi dont les roues patinaient !!!
- Une femme a accouché dans le petit train, en 1950 …
- Un cycliste tomba sur les rails , et malheureusement il fut coupé en deux.

« PAUL du Train »
Monsieur Paul Bruyez est décédé à Villers Sire Nicole en 1993 à l'âge de 91 ans, originaire de Saints du Nord était arrivé à Villers à la fin des années 20. D'abord Chauffeur puis mécanicien de 1930 à 1951 sur la ligne Maubeuge Villers.
Tôt levé, vers 4h30, il préparait le départ vers 6h d'un train emprunté essentiellement par des ouvriers qui se rendaient pour leur journée de travail à Maubeuge.
La fin de la ligne allait l'obliger lui aussi à réintégrer l'usine , c'est à Sculfort qu'il travailla jusqu'à sa retraite à la fin des années 50.

Documents tirés de MGB Michel Godin éditeur Belle époque